

# Notes et Décisions de la réunion du Comité de direction de LCG-France

Date et heure: 13 septembre 2013, 11h00 - 13h 00

Mode: Téléphone et Visio

Agenda indico: https://indico.in2p3.fr/conferenceDisplay.py?confld=8673

Participants : Fairouz Malek, Frédérique Chollet, Yannick Patois, Daniel Bloch, Pierre-Etienne Macchi, Renaud Vernet, Eric Fede, Stéphane Jézéquel, Edith Knoops, François Touchard, Sabine Crépé, Christine Gondrand,

Jean-Claude Chevaleyre, Michel Jouvin, Stéphane Perries, Claude Charlot, Eric Lançon.

Rédaction: FM

Prochaine Réunion: 11 Octobre 2013 à 10h

## Compte-rendu du Comité de Direction FtF du 4 Juillet 2013

Il a été décidé de ne pas produire de CR pour cette réunion : https://indico.in2p3.fr/conferenceDisplay.py?confld=8025 .

## Modèle de coût LCG-France 2014 & config. CPU / Disk

Une mise à jour du modèle de coût LCG-France pour 2014 est proposée: <a href="https://edms.in2p3.fr/document/l-013175/6/">https://edms.in2p3.fr/document/l-013175/6/</a>. Cette proposition a d'ores et déjà été discutée lors de la réunion du 4 juillet 2013. Elle comprend des estimations de coûts informatiques ainsi qu'un ensemble d'hypothèses communes: unités normalisées, durée d'exploitation des ressources régulièrement discutées. On note que la durée d'exploitation du disque est de 5 ans depuis 2012 pour tous les sites. La durée d'exploitation du CPU est quant à elle, de 5 ans depuis 2011 au CC-IN2P3 et passe à 5ans pour les sites T2-T3 à partir de 2014. La durée d'exploitation du MSS au T1 est, elle, de 4 ans en attendant la révision du modèle de migration des TAPEs (révision nécessaire suite aux opérations de repacking).

Pour 2014, les coûts prévisionnels LCG-France sont « arrêtés » comme suit:

- pour le CPU : 13 € par unité HEP-SPEC06 normalisée incluant la garantie souscrite à l'achat ainsi que tous les éléments (PDU, rack, interface réseau...) nécessaires pour la mise en service. Ceci s'applique au CC-IN2P3 ainsi qu'aux sites hors CC-IN2P3.
- pour le disque : 240 € pour le CC-IN2P3, 270 € pour les autres sites pour 1 Téraoctet : espace utile quantifié en puissance de 10 restant après configuration RAID, File system...
- pour le stockage de masse : le coût des cassettes T10KC est inchangé par rapport à 2012 (40,8 € / To) et le coût des lecteurs est de 13,5 k€. Ceci pourrait éventuellement évoluer lors de la révision mentionnée ci-dessus.

Ces coûts (Prév. LCGFR 2014) vont être utilisés pour les estimations 2014 mais aussi pour les estimations préliminaires à coût constant des 2 années suivantes 2015-2016. Avant la fin de chaque année, les coûts prévisionnels pour l'année suivante seront validés ou révisés au vu de l'évolution des coûts observés.

# Ressources à renouveler en 2014 pour chaque site T1/AF/T2/T3

Les besoins des sites en renouvellement des ressources sont inchangés pour 2014. En tenant compte des coûts prévisionnels 2014 révisés, le coût du maintien du T1/AF au CC-IN2P3 passe de 1213 K€ à 1041 K€ soit une baisse de l'ordre de 14%. Pour les sites hors CC-IN2P3, les besoins n'ayant pas changé non plus, la baisse des coûts est de 18%. On passe de 1180 K€ à 1000 K€.

Pour rappel, les ressources à renouveler sont en CPU de 27 kHS06 pour les T2-T3 contre 13 pour le T1-AF et en Disque de 2,4 PB pour les T2-T3 contre 3 PB pour le T1-AF. Les chiffres concernant les TAPEs T1 sont susceptibles de changer compte tenu du travail en cours.

### Points divers

- L'opération de négociation des prix des ressources pour les sites LCG-France auprès de Dell semble intéressante. Dell souhaite connaître les besoins des sites pour préparer une nouvelle offre tarifaire et technique.
- La prochaine réunion du comité de direction est prévue le 11 octobre 2013 à partir de 10h. Elle sera consacrée aux « pledges » 2014. Chaque site est invité à présenter 2-3 slides sur son engagement, sa croissance et sa planification au-delà de 2014.

### **Liste Actions**

- Frédérique rassemblera les informations concernant les ressources totales estimées de tous les sites pour 2014 et les transmettra à Dell.
- Chaque site préparera une présentation sur son engagement et ses perspectives pour le 11 octobre.
- Ne pas oublier de renseigner REBUS jusqu'au 11 octobre 2013 inclus.

